

M A I R I E D E P L O M E U R

B.P. 1 - 29123 PLOMEUR (FINISTÈRE)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, en mairie, le :

Jeudi 05 mars 2020 à 19 h 30

ORDRE DU JOUR :

1. Comptes administratifs et comptes de gestion du budget général et du budget annexe de l'année 2019
2. Débat d'orientation budgétaire
3. C.C.P.B.S. : attribution de compensation 2020 définitive résultant du rapport de la CLECT
4. Modification du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.)
5. C.C.P.B.S. : groupement de commandes pour la fourniture de matériels de bureau

Questions et communications diverses.

Plomeur, le 26.02.2020

Le Maire,
Ronan CRÉDOU